



Cession de clientèle d'avocat Concarneau

Avocate généraliste installée sur Concarneau depuis 2005 (Barreau de Quimper), propose cession de clientèle pour cause de cessation d'activité en 2027.

Contentieux traité essentiellement civil (forte dominante en droit de la famille, du divorce et des liquidations) et pénal.

Possibilité de reprise de bail de locaux neufs (55 M2) et des installations du cabinet.

Période d'accompagnement envisageable pour assurer la transition.

Cession sans reprise du contrat de collaboration en cours, sauf accord entre les parties.

Pour toute information contacter :

Me Catherine JACQ - Tel 06 08 15 89 09
Catherine.jacq.avocat@orange.fr